

Affaire suivie par Mathieu EBEL (03.86.72.48.95)

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE DE QUARTIER DES BRICHÈRES DU 24 NOVEMBRE 2017

L'Assemblée de quartier des Brichères s'est réunie le vendredi 24 novembre, au Mille-Club des Brichères.

PRÉSENTS

Guy **FEREZ**
Guy **PARIS**
Sylvette **DETREZ**

Maire d'Auxerre
1^{er} Adjoint chargé de la Démocratie de Proximité
Élue en charge du quartier

Georges **CARLIERE**
Micheline **LOUZON**
Andréa **BLANCHARD**
Bruno **KILLIAN**
Régine **TISSERAND**
Grégory **BAUX**
Jean-Pierre **DIOT**
Jean-Louis **SEURAT**

Membre du Conseil de quartier - Président par intérim
Représentante à la Commission des quartiers
Suppléante à la Commission des quartiers
Représentant au Comité Consultatif de la Circulation
Membre du Conseil de quartier
Membre du Conseil de quartier
Membre du Conseil de quartier
Membre du Conseil de quartier

ABSENTS EXCUSES

Jean-Claude **MAHPOUYAS**

Élu référent en charge du quartier

Saïd **CHAAR**

Président du Conseil de quartier

Et la participation de 50 habitants du quartier

Ordre du jour :

1. Ouverture par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité
2. Bilan des travaux du Conseil de quartier par le président du Conseil de quartier
3. Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants

1/ Ouverture par Monsieur Guy Paris

Guy Paris ouvre la séance et remercie l'ensemble des personnes de leur présence. Il précise que cette Assemblée est non électorale.

Il présente ensuite le nouveau dépliant remis à chacun et rappelle que le dispositif de démocratie de proximité existe depuis 2002. Les missions du Conseil de quartier sont :

- Améliorer les conditions de vie des habitants dans le quartier,
- Accompagner une dynamique citoyenne,

- Participer et/ou créer l'animation du quartier,
- Saisir les services compétents de tout problème.

Il rappelle que les projets et les réalisations initiés par le Conseil de quartier doivent correspondre aux besoins et attentes des habitants.

Il rappelle également l'utilité de communiquer avec le service *Allô Mairie* par téléphone ou mail. Les demandes sont enregistrées : 191 pour le quartier des Brichères du 15 octobre 2016 au 15 octobre 2017. L'équipe mobile constate et intervient si le dommage n'est pas trop important. Dans le cas contraire, la demande est transmise au service concerné. Une réponse est apportée au requérant.

Guy Paris souligne les richesses que possède ce quartier des Brichères : l'écoquartier, les jardins familiaux, les équipements scolaires (écoles, lycée), le Centre de Loisirs, l'association du Mille Club, un lieu de culte catholique et bientôt un autre musulman.

Il revient sur une préoccupation majeure de ce quartier, à savoir le problème des circulations très importantes de véhicules et surtout de poids lourds, dans les avenues De-Lattre-de-Tassigny, des Brichères et Pierre-Larousse. Les habitants se sont groupés en association (ARTI) et restent très actifs pour que le projet du contournement Sud aboutisse. La Municipalité se bat pour que ce projet figure au Contrat de Plan Etat/Région de 2020/2025.

Les services de la Ville étudient des solutions d'attente :

- La création d'un itinéraire bis

Une discussion a eu lieu avec le Conseil Départemental afin d'établir une déviation à partir de Toucy pour les véhicules circulant dans l'axe Orléans/Nevers.

C'est un projet qui demande aussi l'acceptation des communes potentiellement traversées.

- La modification du carrefour des avenues sus-nommées

Passer les feux en mode clignotant pour fluidifier le trafic et réaménager le carrefour en installant deux petits îlots au milieu du carrefour.

Retour sur les échanges de l'Assemblée du 27 novembre 2016

Les habitants de la rue Debussy souhaitent que le passage piétons soit plus sécurisé :

Les feux tricolores sont "à récompense" et passent au rouge dès que la vitesse des véhicules est trop élevée. Il est donc compliqué d'en faire davantage.

Les bancs en blocs de pierre de l'écoquartier ne sont pas confortables :

D'autres mobiliers urbains seront installés mais les existants ne seront pas enlevés.

Problème d'inondations par fortes pluies rue des Cassoirs :

Le volume du bassin d'orage a été doublé et un autre créé.

Problèmes de pollution au carrefour des avenues De-Lattre-de-Tassigny, des Brichères et Pierre-Larousse :

Une enquête a été diligentée. Le cabinet a remis son rapport. Il est consultable en mairie (à la Direction du Développement Durable) ou sur le site internet *auxerre.fr*.

Manque d'éclairage rue des Mésanges :

L'éclairage public a été installé.

Aménagement de la place des Cordeliers

Ce grand projet ambitieux a été lancé par le Conseil Municipal sur le mode de la concertation.

Quatre groupes de travail sont constitués, composés d'habitants, de conseillers de quartiers et d'experts :

- Groupe 1 - archéologie, histoire, patrimoine,
- Groupe 2 - mobilités, partage de l'espace,
- Groupe 3 - usages : commerce, activités, habitat, manifestations, rassemblements, rencontres.
- Groupe 4 - nature en ville, énergies nouvelles, la lumière, l'eau, la vulnérabilité.

Ce travail va produire des idées, va phosphorer. Les scénarios seront étudiés et discutés.

Des sondages de terrain seront effectués qui détermineront la nécessité ou non d'engager des fouilles.

Modification des équipements de quartier

Jusqu'à présent, tous les quartiers n'étaient pas couverts par un équipement de quartier : Maison de quartier et/ou Centre Social. Dans certains cas les deux sont présents, dans d'autres aucun.

La Ville d'Auxerre souhaite que chaque habitant puisse se référer et être rattaché à un équipement de territoire, à proximité de chez lui.

Les actions proposées dans les centres sociaux et les maisons de quartier œuvrent dans des domaines communs : information du public, orientation vers une structure adaptée à chaque besoin, développement d'activités et d'ateliers collectifs pour différents publics, animations festives sur le quartier, ...

La Ville d'Auxerre souhaite répondre au mieux aux besoins de tous les habitants, quels que soient leur âge, leur situation, en mutualisant ces deux équipements afin d'élargir l'offre d'actions proposées.

Le nouvel équipement regroupant les quartiers de Sainte-Geneviève, des Brichères et des Boussicats est ouvert, depuis septembre 2017, dans les locaux réhabilités de l'ancienne Maison de quartier.

Équipement Fitness extérieur

Invités par la ville de Nevers en 2013, les membres des Conseils de quartiers avaient visité un espace implanté d'agès de musculation et de détente extérieur, en libre accès. Cet aménagement avait suscité un vif intérêt et une envie de réalisation sur Auxerre.

Il convenait de retenir un site visible, passant, lieu de promenades, qui regroupait le maximum d'avantages (accès faciles, forte fréquentation, mixité, stationnement, éclairage, ...). Le choix s'est porté sur l'espace inoccupé près du terrain de football synthétique du Stade Auxerrois.

Cet espace, composé de 7 agès dont 3 spécifiques aux personnes à mobilité réduite, a été conçu pour encourager la pratique du sport de façon autonome, gratuite et ludique.

L'inauguration aura lieu le samedi 25 novembre 2017.

La parole est donnée à Monsieur le président par intérim du Conseil de quartier.

2/ Bilan des travaux du Conseil de quartier

Le président par intérim, Georges Carlière, commence par préciser que le Conseil de quartier est ouvert à tous, les habitants peuvent y participer s'ils le souhaitent. Ils peuvent aussi prendre rendez-vous avec un membre du Conseil pour discuter des questions liées au quartier.

Il liste ensuite les principales réalisations du Conseil de quartier sur l'année 2017 :

- Aménagement d'une place de stationnement pour personne à mobilité réduite, rue Pierre-Terrain ;
- Réfection de l'allée derrière la résidence Saint-Georges ;

- Envoi d'un courrier à la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois et à Vivacité pour signaler les problèmes de transports scolaires. La réponse a malheureusement été négative ;
- Rencontre avec la directrice de l'école maternelle pour discuter du stationnement des bus et des véhicules des parents qui gênent la circulation ;
- Participation à la fête des 10 ans des Brichères et organisation d'une randonnée avec l'A.J. Auxerre ;
- Installation de plans à deux endroits du quartier ; ce projet est en cours de réalisation.

La parole est donnée à Monsieur le Maire.

3/ Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants

Afin que tous puissent s'exprimer, Monsieur le Maire propose de passer tout de suite aux échanges et donne la parole aux habitants.

Sujet	Question ou commentaire	Éléments de réponse du Maire
Circulation rue des Mésanges	Beaucoup d'enfants jouent dans la rue et de nombreuses voitures roulent vite. Comme il n'y a pas de dos d'âne, une demande a été déposée pour en faire installer un. Un second habitant précise que les ralentisseurs peuvent provoquer du bruit, des chicanes sont aussi efficaces.	Monsieur le Maire répond qu'une enveloppe est prévue en 2018 pour l'achat et la pose de ralentisseurs sur l'ensemble de la Ville et la rue des Mésanges sera une priorité.
Trottoirs avenue De-Lattre-de-Tassigny	Un habitant signale que les trottoirs de l'avenue De-Lattre-de-Tassigny sont dans un mauvais état.	Monsieur le Maire mandate la Direction Cadre de Vie pour constat.
Confusion entre la route de Toucy et l'avenue De-Lattre-de-Tassigny	Les GPS se trompent souvent entre la route de Toucy et l'avenue De-Lattre-de-Tassigny, des policiers sont récemment intervenus en urgence mais se sont trompés d'adresse.	Monsieur le Maire indique qu'il est compliqué d'agir sur ce problème.
Sortie de la rue Haute Moquette	La sortie de la rue Haute Moquette est dangereuse, les voitures arrivent trop vite et il y a danger.	Monsieur le Maire mandate la Direction Cadre de Vie pour évaluer la dangerosité et proposer un aménagement.
Trottoir de la route de Toucy	Le trottoir de la route de Toucy est très étroit et bordé d'un fossé. Le cheminement piéton est dangereux surtout avec la circulation poids lourds. La partie basse a été aménagée mais pas le haut, les habitants se sentent en insécurité.	Monsieur Paris répond que l'aménagement qui a été fait sur une partie, même s'il n'est pas très conséquent, représente déjà un gros investissement. Les services de la Ville vont étudier et chiffrer un aménagement de la partie haute.
Arbres avenue De-Lattre-de-Tassigny	Les arbres de l'avenue De-Lattre-de-Tassigny ont été enlevés. Un habitant souhaite savoir s'ils vont être remplacés.	Monsieur le Maire indique que des arbres seront plantés rue Rouget-de-l'Isle et rue du 24 Août.

Panneaux de limitation de vitesse route de Toucy	Il n'y a pas de panneau pour la limitation de vitesse à 50 km/heure à la sortie de la ville, route de Toucy.	Monsieur le Maire demande son implantation.
Engagement et implication des jeunes	Un habitant demande ce que fait le Conseil de quartier dans l'engagement et l'implication des jeunes.	Monsieur le Maire répond qu'il est difficile, pour le Conseil de quartier, d'être dans l'action sur ce sujet. Toutefois, rien n'empêche des rencontres pour y travailler. Monsieur Paris précise que le Conseil de quartier Centre-Ville a travaillé avec le lycée Jacques-Amyot sur le réaménagement du parking à vélos inutilisé et transformé en square. Les proviseurs des deux lycées, en collaboration avec les membres de ce Conseil, veulent aussi créer du lien entre les établissements. Par ailleurs, l'Association des Brichères a rencontré le proviseur du lycée Fourier pour parler des lycéens qui occupent les espaces autour du Mille Club et du Centre de Loisirs et peuvent provoquer des dégradations. Des rencontres intergénérationnelles peuvent être organisées et pourraient être l'un des axes de travail des Conseils de quartiers et des équipes de la Ville.
Jardins familiaux	Un habitant se plaint des jardins familiaux qui ne satisfont personnes.	Monsieur le Maire informe qu'au 1 ^{er} janvier, ils seront repris par la Direction du Cadre de Vie.
Lettres recommandées	Un habitant remarque que les facteurs ne montent plus aux étages pour présenter les lettres recommandées.	Monsieur le Maire dit ne pas connaître les raisons, qu'il faudrait se renseigner à la Poste Centrale. Peut-être s'agit-il d'un problème de « pass » pour l'accès.
Conteneur de la rue Michel-Petruciani	Un conteneur de la rue Michel-Petruciani est cassé depuis plus de 2 mois, ce qui gêne la vie des habitants.	Monsieur le Maire donne la parole à une représentante de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois, présente. Le prestataire a abîmé la colonne par accident. La pièce est commandée. Dès réception, qui peut prendre un peu de temps, le conteneur sera réparé.
Manque d'éclairage et incivilités chemin des Chats-Minours	Une habitante du chemin des Chats-Minours se plaint du manque d'éclairage et des nombreuses incivilités dans ce secteur.	Monsieur le Maire demande au service de la Ville concerné d'étudier très rapidement la faisabilité d'implanter l'éclairage public. Concernant les incivilités, il regrette et constate qu'il s'agit, comme souvent, de problème d'éducation et de savoir vivre.
Contournement Sud d'Auxerre	L'Association ARTI réaffirme la nécessité d'aboutir au contournement Sud pour libérer les axes de la circulation	Monsieur le Maire confirme l'intérêt et l'importance de l'association dans cette action. Il rappelle l'intervention de début de séance et agira, comme il l'a toujours fait, pour que le contournement voit le jour.

Circulation entre le rond-point de Paris et la rue des Brichères	La circulation entre le rond-point de Paris et la rue des Brichères devient très difficile lors des heures de pointe. Un habitant propose de modifier les heures d'entrée et de sortie des collèges et lycées, ainsi que ceux de l'hôpital, pour échelonner les sorties.	Monsieur le Maire répond que les transports sont de la compétence de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois et qu'une réflexion a déjà été menée sur cette idée, qui est bonne, mais compliquée à mettre en place surtout au niveau de l'Education Nationale.
Elèves du lycée Fourier	Certains lycéens de Fourier escaladent les grilles et traversent ensuite la route. L'établissement devrait s'occuper de cette problématique.	Monsieur le Maire indique que les conseillers de quartier peuvent prendre rendez-vous avec le proviseur pour en parler.

L'Assemblée est levée à 21 heures.

Monsieur le Maire et Guy Paris clôturent en invitant les habitants de l'Assemblée à partager le verre de l'amitié.

Le premier adjoint au Maire,

Guy PARIS